



Fédération S.E.P.A.N.S.O. LANDES
Société pour l'Etude, la Protection et l'Aménagement de la Nature dans le Sud-Ouest (Landes)
1581 route de Cazordite, 40300 CAGNOTTE

De la Nature et des Hommes

www.sepanso40.fr



Au jour le jour – février 2019

01 02 : Hossegor & Capbreton – Le Tribunal administratif enregistre la requête de la SEPANSO sous le numéro 1900268-2

01 02 : Grand Dax – réunion de travail sur les projets de zones artisanales à Mées – Elisabeth Bonjean, présidente du Grand Dax et Lydia Nigita, maire de Mées ont reçu Georges Cingal et Sylvie Lalagüe, membres de la SEPANSO, en présence des fonctionnaires territoriaux qui gèrent ces dossiers.

01 02 : Dax : Nous voulons des coquelicots – Georges Cingal a fait une présentation sur la problématique eau dans les Landes (production : 2 pages + conclusions) ; il a répondu à plusieurs questions de personnes qui ne connaissaient pas la SEPANSO.

02 02 : Dax – Assemblée générale de la Société de Borda – après l'A.G. statutaire Sylvie Licard a présenté son projet de film sur la MIACA : Les interviews de Philippe Saint-Marc, Emile Biasini et Pierre Davant sont particulièrement intéressantes ; vivement la sortie officielle du film

03 02 :

04 02 : Garein – Le Commissaire enquêteur émet un avis favorable pour le projet relatif à deux demandes d'autorisation de permis de construire n° PC 040 05 18 C007 et n° PC 040 05 18 C007 pour la construction d'une centrale photovoltaïque pour MSO Sablirot et ENGIE Green (rapport : 45 pages et conclusions : 7 pages)

04 02 : Hossegor & Capbreton – La SEPANSO adresse au Tribunal administratif deux référés tendant respectivement à : 1) la suspension de l'exécution de l'arrêté complémentaire du 18 janvier 2019 modifiant l'arrêté n° 40/2016/00509 du 14 mai 2018 par lequel le préfet des Landes a délivré à la CCMACS une autorisation unique IOTA au titre de l'article L.214-3 du code de l'environnement et déclaré d'intérêt général la restauration du trait de côte et la restauration de la biodiversité du lac marin d'Hossegor au titre de l'article L.211-7 du même code ; 2) assortir l'ordonnance de référé suspension du 21 décembre 2018 d'une injonction d'exécution sous astreinte (dossier n° 1802599).

05 02 : Hossegor & Capbreton –Le Tribunal administratif accuse réception de la requête de la SEPANSO (référé suspension – arrêté complémentaire du 18 janvier 2019).Le dossier est enregistré sous le numéro 1900296-1. Le juge des référés a fixé l'audience le 27 février à 15 heures.

05 02 : SAGE Adour Amont – Dossier C.A.A. 16BX03199 – La Cour administrative d'appel de Bordeaux rejette la requête formée par FNE Midi-Pyrénées, FNE65, SEPANSO64 et SEPANSO40 (12 pages)

05 02 : Capbreton – Pollution – Réponse du Vice-procureur du TGI de Dax : en réponse à votre courrier du 18 janvier 2019 je vous informe que le capitaine du navire de plaisance dont question dans le cadre de la réponse de Monsieur le Préfet des Landes a été mis hors de cause les enquêteurs ayant déterminé que l'avarie interne qu'il avait subi n'avait aucun lien de causalité avec la pollution, importante, constatée. Je vous confirme donc le classement, en l'état de cette procédure pour le motif que le ou les auteurs demeurent inconnus... »

Cette réponse étonne la SEPANSO car le préfet établissait dans son mémoire un lien de causalité entre cette pollution et le dysfonctionnement d'une pièce hydraulique.

06 02 : Pouydesseaux, Mazerolles et Saint-Perdon ... – La SEPANSO rappelle au préfet qu'elle attend des réponses à plusieurs courriers.

06 02 : Hossegor & Capbreton – recours en intervention de nouTous pour soutenir les requêtes de la SEPANSO

06 02 : Hossegor & Capbreton – Communiqué SEPANSO (1 page) : « *Dragage barbare du lac d'Hossegor : La SEPANSO a lancé les nouvelles procédures permettant la suspension des travaux* »

07 02 : Garein – Le préfet répond à notre courrier du 2 janvier, lequel attirait son attention sur des travaux de remblaiement en zone humide. Selon le préfet il n'y a pas de problème. Nous devrions être rassurés : « ...cet aménagement doit faire l'objet, après chantier, d'une remise en l'état... ». La SEPANSO reste vigilante !

07 02 : Projet de Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement – Le préfet répond aux observations que la SEPANSO avait transmises le 25 janvier

07 02 : Oies – Pour la 12^{ème} fois le Conseil d'Etat annule un arrêté ministériel autorisant le tir des oies en période de retour de migration. L'arrêt résulte du recours formé par la LPO, FNE et Humanité et Biodiversité.

07 02 : Pau – Etude prospective Adour 2050 – pour cette réunion d'étape Michel Botella, SEPANSO, a produit une note technique (3 pages avec schémas et photos) portant sur la nécessité d'accroître la lutte contre les pollutions observables et connues en soulignant le retard pris par les collectivités territoriales et la responsabilité des élus.

08 02 : Mimizan – Me Ruffié demande au Tribunal de bien vouloir prononcer la réouverture des dossiers 1800683 et 1802583 en signalant que la SEPANSO est dans l'attente de la transmission de documents importants concernant la vente des parcelles T 111 et T 002.

Le Tribunal accède à cette demande : l'audience du 20 février est reportée à une date ultérieure.

08 02 : Biotopes et habitats naturels : le préfet répond au courrier de la SEPANSO (28/12/2018) à propos du décret n°2018-1180 du 19/12/2018 : « ... *Ce décret complète le dispositif déjà en vigueur, par la procédure de protection des habitats naturels qui me donne la possibilité de créer une protection forte sur des habitats d'intérêts communautaires, sans nécessité de présence d'une espèce protégée. Les modalités de mise en œuvre seront bientôt précisées dans le cadre d'une circulaire en préparation. Les services de la DDTM ne manqueront pas de revenir vers vous pour évoquer les conditions d'application de ce nouveau dispositif...* »

08 02 : Produits chimiques – 26 organisations (dont la SEPANSO) coordonnées par le BEE adressent un courrier (6 pages) aux membres du Comité REACH avant la réunion qui doit examiner plusieurs sujets importants : dioxyde de titane (nano), chrome hexavalent, l'utilisation du chrome (dans le PVC, dans les cartouches de chasse)...

08 02 : Mont de Marsan – Conseil d'administration de la Fédération SEPANSO Landes

08 02 : Sanguinet – Fin de l'enquête publique relative à la révision du plan local d'urbanisme – La contribution de la SEPANSO (6 pages adressées le 31 août 2018) en tant que personne publique associée faisait bien partie du dossier.

10 02 : Arjuzanx – Dossier 1800858 (suivi défrichement)

Recours aux fins d'annulation de l'arrêté de monsieur le Préfet des Landes en date du 18 octobre 2017 n° 2017-2006 autorisant le défrichement de 49 ha sur la commune d'Arjuzanx (Landes).

Annulation par voie de conséquence de la décision explicite par laquelle Monsieur le Préfet des Landes, le 6 février 2018, a rejeté les recours administratifs préalables du 13 décembre 2017 et du 21 décembre 2017 qui sollicitaient le retrait des permis de construire de centrales photovoltaïques au sol N° PC 04000916C0001 et PC 04000916C0002 et de l'arrêté d'autorisation de défricher précité.

Annulation par voie de conséquence des permis de construire de centrales photovoltaïques au sol N° PC 04000916C0001 et PC 04000916C0002, l'arrêté de l'autorisation de défricher contesté étant une condition préalable à l'obtention de ces permis de construire.

11 02 : Hossegor et Capbreton – Le tribunal administratif accuse réception de la requête de la SEPANSO à fin d'annulation ou de réformation de l'arrêté complémentaire du 18 janvier 2019 modifiant l'arrêté n° 40/2016/00509 du 14 mai 2018 par lequel le préfet des Landes a délivré à la CCMACS une autorisation unique IOTA au titre de l'article L.214-3 du code de l'environnement et déclaré d'intérêt général la restauration du trait de côte et la restauration de la biodiversité du lac marin d'Hossegor au titre de l'article L.211-7 du même code. Numéro du dossier : 1900296-1

11 02 : Hossegor et Capbreton - dossier : 1900296-1 – Le tribunal administratif transmet le recours en intervention de nouTous (1 page) en faveur de la SEPANSO.

11 02 : Bordeaux – Conseil d'administration de FNE Nouvelle Aquitaine

11 02 : Mont de Marsan – Comité Consultatif Agriculture et Développement Rural : suivi de la qualité des eaux... Patrick Ponge a représenté la SEPANSO – PV officiel : 5 pages

11 02 : Hossegor – La SEPANSO demande l'annulation d'un arrêté de permis de construire n° PC 04030418D0064 délivré par M. l'adjoint au Maire de SOORTS- HOSSEGOR le 26 septembre 2018 au profit des époux C. B., sur une parcelle de terrain boisé sis à Hossegor, lieu dit le Rey, cadastré section AL n° 48 d'une surface de 2740 m2 en vue de l'édification d'une villa de 356 m2 de plancher et d'une piscine.

11 02 : Rion des Landes – Dossier 1601953 (éolien – Perchigat) – Le Tribunal administratif indique que ce dossier a été rattaché au compte utilisateur SEPANSO de Télérecours citoyens

11 02 : Arengosse – Dossier 180855, Dossier 180856 et Dossier 180857 (photovoltaïque) - Le Tribunal administratif indique que ces dossiers ont été rattachés au compte SEPANSO utilisateur de Télérecours citoyens

11 02 : Morcenx – Dossier 180849, Dossier 180850, Dossier 180851 et Dossier 180852 (photovoltaïque) - Le Tribunal administratif indique que ces dossiers ont été rattachés au compte SEPANSO utilisateur de Télérecours citoyens

11 02 : Castelnau-Tursan - Consultation du public relative à la demande d'enregistrement du projet d'extension d'un élevage porcin par l'EARL Ducla – Observations SEPANSO : 2 pages.

12 02 : La Communauté de communes du Pays tarusate adresse à la SEPANSO le dossier de PLUi arrêté le 13 décembre 2018 en Conseil communautaire.

12 02 : Caupenne – Commission de suivi de site du SIETOM de la Chalosse – PV officiel : 4 pages

12 02 : Mazerolles – Courrier au préfet (deux pages + photos) – La SEPANSO dénonce la méthode qui consiste à passer le girobroyeur à plusieurs reprises pour appauvrir tellement la biodiversité que les services de l'Etat qui examineront un projet photovoltaïque ne pourront plus le refuser. Des copies ont été adressées aux décideurs et scientifiques qui s'intéressent à la biodiversité.

12 02 : Ondres – Courrier au préfet – La SEPANSO s'étonne que la commune qui avait réduit ses prétentions pour le nombre de camping-cars sur l'aire d'accueil, finalement reviennent au projet initial de 75 places qui se traduit par un abattage massif des pins sur place (2 pages + 4 pièces jointes + photo du massacre à la tronçonneuse)

12 02 : Consultation publique relative au Projet d'arrêté ministériel modifiant l'arrêté du 18 mars 1982 concernant l'exercice de la vénerie, relatif à la vénerie sous terre – Georges Cingal a marqué l'opposition catégorique de la SEPANSO Landes

13 02 : Mimizan – Dans l'intérêt de la SEPANSO et de ses adhérents, Me Ducourau adresse le recours administratif dit « gracieux » contre la délibération du 13 décembre 2018 par laquelle le Conseil municipal de Mimizan a approuvé le Plan Local d'Urbanisme de la commune (13 pages). La mairie a accusé réception le 18 février.

14 02 : Anguilles – près de 900 kg de civelles braconnées interceptées par les douanes

14 02 : Hossegor et Capbreton – Dossier 1900296-1 (référé suspension) - Le tribunal administratif adresse copie d'une intervention présentée par Les Amis de la Terre (11 pages + 8 pièces jointes) pour soutenir le recours de la SEPANSO.

14 02 : Mimizan – Dossier 1802593 – Me Ruffié adresse un mémoire en réplique : 9 pages + 4 nouvelles pièces jointes. L'avocat demande au Tribunal de prononcer avant dire droit une mesure d'instruction portant communication de la vente de la parcelle adjacente...

15 02 : Saint-Geours de Maremne – réponse (3 pages) de la Directrice Qualité, Sécurité et Environnement du Groupe ELIS porteur du projet de blanchisserie industrielle pour laquelle la SEPANSO a formulé des questions et des observations dans le cadre la consultation publique le 28 janvier.

15 02 : Mimizan – Suite à notre demande du 10 février, le président de la communauté de communes transmet le dossier complet du zonage d'assainissement de Mimizan.

15 02 : Hossegor et Capbreton – Dossier 1900296 – Mémoire en défense du préfet : 17 pages + 11 pièces jointes (au total 479 pages)

15 02 : Labatut – réunion publique relative au projet d'installation d'une antenne de télécommunication TDF – Philippe Carrasco, président de Pays d'Orthe Environnement, a vigoureusement contesté le porteur du projet et le maire apparemment favorable (Compte rendu : 1 page). Les riverains potentiels du projet ont beaucoup apprécié les interventions des militants de cette association.

19 02 : Hossegor et Capbreton – Plainte CHAP(2018)03372 adressée par la SEPANSO le 09/10/2018 – La Commission ne peut accueillir la plainte pour diverses raisons, la principale étant qu'il y a un contentieux juridique en cours. Nous étions persuadés que nous recevions cette réponse, mais il fallait tout de même que l'unité juridique apprenne comment les autorités européennes ont été instrumentalisées pour l'octroi d'une subvention.

19 02 : Gabarret – Installation classée pour l'environnement - Intervention pour faire cesser la pollution de la propriété d'un adhérent victime de son voisin.

19 02 : Saint-Julien en Born – Courrier au préfet à propos de la mise en place d'hébergements de camping dans une zone naturelle du Courant de Contis où le risque de submersion marine est bien identifié.
Dès le 26 février le directeur départemental des Territoires et de la Mer répond à la SEPANSO :
« ...Le camping Lous Seurrots dispose d'une autorisation d'urbanisme en date du 19/02/1987 autorisant la création de 610 emplacements. Ce camping bénéficie d'un classement dans la catégorie 5 étoiles délivré le 12/05/2017 par l'organisme Atout France pour 560 emplacements. La capacité du camping n'atteint donc pas le seuil maximum. Par ailleurs un arrêté préfectoral portant autorisation de défricher préalable à une restructuration du camping a été délivré le 15/02/2013 sur la parcelle cadastrée AL 273. Mon service en charge de la forêt diligentera une visite sur place afin de vérifier le respect de cette autorisation... »

02 02 : Mimizan – Dossier 1800683 et 1802583 – L'avocat de la commune adresse un mémoire au Tribunal administratif : 5 pages

20 02 : Hossegor et Capbreton – Dossier 1900296 – La SEPANSO adresse un mémoire complémentaire au Tribunal administratif (2 pages)

21 02 : Communiqué interassociatif – « Stop au massacre par la pêche des dauphins de l'Atlantique ». Document préparé par Ré Nature Environnement : 12 pages

21 02 : Mimizan – Permis de construire 04018418M0098 - Le maire rejette le recours gracieux présenté par Me Ruffié le 29 janvier 2019 dans l'intérêt de la SEPANSO.

22 02 : Mimizan – Dossier 1800683 - L'avocat de la commune adresse un mémoire au Tribunal administratif : 23 pages

22 02 : Hossegor & Capbreton – Dossier 1900268 – SAGACE

22 02 – Communiqué, photos à l'appui : « Bien vu à Arjuzanx » : « ...Des alignements de chênes en bord de route ont été coupés la semaine dernière au lieu-dit Montaulieu route de Villenave à Arjuzanx. Cette coupe rase nous attriste car le site était vraiment magnifique : ces arbres feuillus avaient un grand intérêt puisqu'ils abritaient des prédateurs des chenilles processionnaires et autres insectes néfastes aux pins maritimes ; ils ne gênaient pas les automobilistes ; alors quelle est la raison de ce saccage paysager et environnemental ?... »

25 02 : Ondres - Enquête publique (du 11 février au 14 mars 2019) relative au projet de 5^{ème} modification du Plan Local d'Urbanisme – Observations SEPANSO : 4 pages + 2 pièces jointes

25 02 : Mont de Marsan - Conseil Départemental de l'Environnement et des Risques Sanitaires et Technologiques – Georges Cingal a représenté les associations de protection de la nature et de l'environnement – PV officiel : 6 pages.

26 02 : Hossegor et Capbreton – Dossier 1900296 – Mémoire en défense de MACS : 27 pages + 17 pièces jointes (au total 262 pages)

26 02 : Hossegor et Capbreton – Dossier 1900296 – Mémoire complémentaire en intervention des Amis de la Terre (en faveur de la SEPANSO) : 6 pages illustrées de photos.

26 02 : Mont de Marsan - Projet de Territoire Midour – Réunion de préparation du Copil à l'Institution Adour – Patrick Ponge a représenté les associations de protection de la nature et de l'environnement.

27 02 : Tarnos & Bayonne – Dossier 1800486 – Mémoire en réponse de Me Ruffié dans l'intérêt de la SEPANSO 64, SEPANSO 40 et Salmo Tierra – Salva Tierra : 10 pages + 8 P.J. qui viennent s'ajouter aux 26 jointes au recours initial.

27 02 : Pau – Dossier 1900296 – Examen du référé-suspension-injonction qui vise l'arrêté complémentaire 40-2016-00509-2 du 18/01/2019 (dragage du lac marin d'Hossegor) – Jean-Pierre Lesbats, José Manarillo et Sylvie Brossard ont représenté la SEPANSO ; Roland Legros a représenté les Amis de la Terre en soutien à la SEPANSO

28 02 : Orist – Communiqué « Massacre à la tronçonneuse » : trois platanes coupés à mi hauteur.

28 02 : Capbreton – suivi de la pollution (hydrocarbures) dans le port – la SEPANSO fait observer au Vice-procureur de la République de Dax qu'il y a un fait nouveau et que le dossier ne devrait pas être classé sans suite.

28 02 : Parentis en Born - enquête publique (du 11 février au 14 mars 2019) unique préalable à la délivrance de l'autorisation unique « loi sur l'eau au titre de l'ordonnance n°2014-619 du 12 juin 2014 pour l'autorisation du projet de défrichement et de mise en culture avec irrigation de 108 ha 85 a 94 ca aux lieux-dits Tirancet, Tirancet nord et Boû Nord – Observations SEPANSO : 4 pages

28 02 : Pau – Tribunal administratif - Dossier 1900296 – note en délibéré de la SEPANSO : 2 pages

Documents :

Arbres et climat, le champ des possibles – Arbres & Paysage 32 – 28 pages
http://www.ap32.fr/pdf/page08/livret_arbres%20climat.pdf

Terres d'eau, terres d'avenir – rapport parlementaire –
<https://www.fichier-pdf.fr/2019/02/08/rapport-terres-d-eau-terres-d-avenir-tuffnell--bignon/>

Conclusions du Conseil de l'UE sur la diplomatie climatique adoptées le 26 février, 7 pages
<http://data.consilium.europa.eu/doc/document/ST-6125-2018-INIT/fr/pdf>

Plan national d'action en faveur de la Loutre d'Europe 2019-2028 – SFPEM & DREAL
Nouvelle Aquitaine, 82 pages
http://www.consultations-publiques.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/projet_pna_loutre_2019-2028.pdf